

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 12 juillet 2023

GT-A(2023)7

**COMITÉ EUROPÉEN SUR LA DÉMOCRATIE ET LA GOUVERNANCE
(CDDG)**

**GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ADMINISTRATION PUBLIQUE VERTE
(GT-A)**

RAPPORT DE RÉUNION

de la réunion informelle en ligne du 27 juin 2023

Note du Secrétariat
établie par la
Direction générale de la démocratie et de la dignité humaine
Division de la gouvernance démocratique

1. Ouverture de la réunion

Le président, Markku MÖLLÄRI (Finlande), ouvre la réunion et souhaite la bienvenue à tous les participants, qui se présentent. La liste des participants figure à l'Annexe I.

2. Ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel qu'il figure à l'Annexe II.

3. Projet de rapport sur l'administration publique verte

Le groupe de travail entend et discute une présentation de M. Louis MEULEMAN, Directeur de la stratégie publique pour le développement durable, et prend note du fait qu'il agira en tant qu'expert-consultant auprès du groupe de travail pour la préparation du projet de rapport. Dans sa présentation, M. Meuleman souligne qu'une politique saine et une gouvernance efficace se complètent mutuellement. Si la politique concerne le quoi et le quand, la gouvernance concerne le comment et le qui. La politique donne la direction, mais pour que les choses se fassent, « en fin de compte, tout dépend de la gouvernance ». En ce qui concerne les objectifs de développement durable (ODD), il souligne que les ODD 1 à 15 concernent principalement la politique, tandis que les ODD 16 et 17 concernent principalement la gouvernance.

Il souligne que l'un des principaux défis actuels consiste à combiner la gestion « rapide » des crises et la gouvernance « lente » de la complexité. Les gouvernements doivent trouver des moyens de remédier à la tendance d'une focalisation sur la crise à détourner les ressources de la gouvernance de la complexité et, parfois, à les saper partiellement. En cette ère de polycrise, les administrations publiques à tous les niveaux devraient être en mesure d'utiliser un ensemble équilibré d'outils et de mécanismes, en combinant la capacité de collaboration avec des formes plus traditionnelles de maintien de l'État de droit et d'élaboration des lois.

La discussion porte sur les liens entre la politique, la gouvernance et la démocratie, y compris la question de la participation ; la relation entre la gouvernance et l'administration ; les différents styles de gouvernance (hiérarchique, marché, réseau) ; le rôle du leadership dans la conduite de la transition et le type de leadership le plus approprié ; ainsi que les risques d'affaiblir la légitimité démocratique en s'appuyant trop sur la gestion de crise.

Le groupe de travail écoute et discute ensuite une présentation de Mme Maija FAEHNLE, de l'Institut finlandais de l'environnement (Syke), sur des exemples d'administration (croisée) en Finlande. Par exemple, le réseau *Towards Carbon Neutral Municipalities* (Hinku) rassemble des municipalités, des entreprises, des citoyen·ne·s et des expert·e·s pour créer et mettre en œuvre des solutions visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre ; le projet Circwaste a produit un outil pour les municipalités visant à faciliter la promotion de l'économie circulaire entre différents secteurs à grande échelle. L'expérience acquise par la municipalité de Riihimäki en matière d'audits d'économie circulaire sera utilisée pour développer cet outil. Il existe également un portail en ligne dédié à la diffusion d'informations. Elle souligne également l'importance de développer les capacités de collaboration, en particulier la formation des gestionnaires publics.

La discussion porte sur la répartition des responsabilités entre les différents niveaux de gouvernement et sur la manière dont ces niveaux interagissent ; sur le rôle des gouvernements régionaux et des collectivités locales de taille moyenne à grande dans la transition verte et sur la transition juste, entre autres.

Ensuite, Mme Natalia KOBYLARZ, juriste principale et coordinatrice de l'environnement au greffe de la Cour européenne des droits de l'homme, présente l'évolution de la jurisprudence de la Cour en matière d'environnement et la jurisprudence naissante en matière de changement climatique. Dans sa présentation, elle se concentre sur les aspects concernant la prise de décision. Sa présentation est en ligne.

La discussion porte notamment sur des questions liées à l'intersection de l'économie et de l'environnement et sur la manière d'équilibrer ces intérêts concurrents ; sur la manière dont la Cour met en balance les intérêts concurrents d'une mesure donnée avec un droit protégé ; sur la question de savoir si la Cour est en avance ou en retard sur les évolutions sociétales et l'élaboration des lois ; sur le rôle positif joué par la Cour dans l'affirmation des liens entre les droits de l'homme et l'environnement et dans la garantie de l'accès à l'information pertinente.

Le Secrétariat présente le **projet de rapport sur l'administration publique verte** (GT-A(2023)5). Dans l'ensemble, le groupe de travail accueille favorablement le projet et sa structure. En ce qui concerne le résumé et la conclusion, il est convenu de les revoir une fois que le projet de rapport sera plus évolué.

Pour le **chapitre introductif**, le groupe de travail suggère de mieux articuler les liens entre la politique, la gouvernance et la démocratie, en encadrant le rapport en conséquence ; d'inclure le concept de transition juste ; de mentionner la hiérarchie entre les ODD ; et de faire référence à la biodiversité.

Pour le **deuxième chapitre**, le groupe de travail décide de changer le titre en « Mise en œuvre des politiques vertes à tous les niveaux de gouvernement », au lieu de tous les niveaux d'administration. Un consensus se dégage sur le fait qu'à la lumière des différentes cultures et structures institutionnelles des États membres, il est nécessaire de développer un langage clair, car des concepts tels que la réglementation peuvent revêtir des significations différentes dans différents pays. Bien qu'il y ait un consensus sur le fait que le rapport ne traite pas spécifiquement des questions d'urgence/de guerre, il convient de faire référence à l'impact sur l'environnement de la guerre en Ukraine. En outre, le groupe de travail suggère :

- d'élargir et développer les sections consacrées aux analyses d'impact, aux incitations et à l'innovation, ainsi qu'à la coopération transfrontalière ;
- de faire ressortir plus clairement la gouvernance à plusieurs niveaux dans l'ensemble du rapport ;
- d'approfondir les défis auxquels l'administration publique est confrontée dans chaque sous-chapitre ;
- d'inclure éventuellement un sous-chapitre sur l'écologisation de la main-d'œuvre du secteur public, soulignant la nécessité de renforcer les capacités et de développer les compétences ;

- de faire référence à l'importance du dialogue, en tant que moyen d'impliquer le public ;
- d'envisager d'ajouter des questions liées à la résilience, à la sécurité et à la prospective ;
- de mentionner le rôle du tribunal, sans se focaliser cependant sur une approche fondée sur les droits ;
- de souligner le rôle clé des niveaux local et régional dans la prise de décision pour la transition verte/juste ;
- de faire référence au manuel du Congrès sur l'environnement et à l'engagement du Congrès en faveur de méthodes de travail écologiques ;
- de se concentrer sur les résultats positifs et sur ce qui pourrait être réalisé grâce à une meilleure action en matière de climat et d'environnement.

Pour le **troisième chapitre**, le point de départ serait l'idée que la prise en compte des questions écologiques est une dimension essentielle dans la poursuite de la bonne gouvernance démocratique à tous les niveaux. Ainsi, le chapitre devrait d'abord définir ce qui caractérise l'administration publique verte, puis identifier des mesures pratiques, éventuellement sous la forme d'une liste de contrôle, précisant ce qu'il faut faire pour mettre en place une administration verte efficace et garantir ainsi un espace de vie sain pour tous. Les orientations devraient notamment mentionner l'existence de cadres juridiques efficaces, l'importance de l'accès à des informations de qualité (fiables et vérifiables), l'intérêt de tirer parti de l'expérience des autres et la nécessité d'une coopération transfrontalière.

En outre, le groupe de travail rappelle que le rapport doit être court, concis, pratique et rédigé dans un langage clair ; qu'il doit apporter une valeur ajoutée et ne pas répéter les travaux réalisés dans ce domaine par d'autres organisations ou organes au sein du Conseil de l'Europe ; et que les orientations sont destinées aux États membres (et non au niveau local).

Le Secrétariat donne également un aperçu des informations fournies par les réponses au questionnaire. Le groupe de travail prend note de ces informations et convient de prolonger le délai de réponse afin de recueillir des informations supplémentaires auprès d'un plus grand nombre de pays, en particulier ceux qui ne font pas partie de l'UE.

4. Conférence sur l'administration publique verte et Sommet de Reykjavik

Le Secrétariat fournit des informations sur la conférence intitulée « Administration publique verte dans le contexte de la bonne gouvernance démocratique : Échange de bonnes pratiques européennes », organisée par le Comité européen sur la démocratie et la gouvernance en coopération avec la présidence islandaise du Comité des Ministres, qui s'est tenue le 26 avril 2023 à Strasbourg. La conférence a fourni plusieurs études de cas intéressantes à inclure dans le projet de rapport. En outre, les participants à la conférence ont souligné que les exemples positifs sont plus efficaces pour susciter le changement qu'un récit apocalyptique. Un enregistrement de la conférence est disponible [en ligne](#). Les [conclusions de la conférence](#) sont également disponibles en ligne.

Le Secrétariat fait référence au [Quatrième Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement du Conseil de l'Europe](#) (Reykjavik, Islande, 16-17 mai 2023) et à l'importance de la déclaration finale et, en particulier, des Principes de la Démocratie de Reykjavik pour les travaux futurs du CDDG. Les chefs d'État ont également affirmé que les droits de l'homme et l'environnement étaient étroitement liés et qu'un environnement propre, sain et durable était essentiel à la pleine jouissance des droits de l'homme. Le Comité des Ministres est donc en train d'évaluer si un nouveau Comité de l'environnement doit être créé et, dans l'affirmative, quel doit être son champ d'action. Le projet de rapport sur l'administration publique verte pourrait être utile à ce comité. Le groupe de travail prend note de ces informations.

5. Tour de table

La délégation ukrainienne présente l'impact dévastateur de la guerre sur l'environnement, entraînant une perte de la biodiversité, de la sylviculture et de la pollution de l'eau et de l'air, ce qui équivaut à un écocide commis sur le territoire de l'Ukraine. Les autorités ukrainiennes s'occupent notamment des conséquences des inondations dues à la destruction du barrage de Kakhovka, ainsi que de la manière d'assurer la sécurité nucléaire à la centrale nucléaire de Zaporizhzhia. En outre, l'Ukraine ayant l'intention d'intégrer des considérations climatiques dans la préparation de la reconstruction du pays, le projet de rapport pourrait constituer une ressource utile et inspirante.

6. Prochaines étapes

Le groupe de travail charge le Secrétariat d'envoyer un rappel du service de réponse rapide n° 55 aux délégations du CDDG afin de collecter d'autres études de cas pour assurer la diversité régionale. La date limite pour les réponses devrait être la mi-juillet. Lors de la prochaine réunion après l'été, un rapport révisé sera présenté par l'expert consultant, en vue de finaliser le rapport d'ici la fin de l'année.

7. Questions diverses

Néant.

8. date de la prochaine réunion

La 2e réunion ordinaire (en présentiel) se tiendra les 2 et 3 octobre 2023 à Strasbourg.

ANNEXE I**LISTE DES PARTICIPANTS****CHAIR / PRESIDENT**

Mr Markku MÖLLÄRI, Ministerial adviser, Department for Local Affairs and Regional Administration, Ministry of Finance, HELSINKI

BELGIUM / BELGIQUE

Mr Edwin LEFEBRE, Deputy Director, Ministry of the Flemish Community, Agency for Home Affairs, Brussels

CZECH REPUBLIC / REPUBLIQUE TCHEQUE

Ms Tereza ŠTALCEROVÁ, Senior administrative advisor, Department for Strategic Development and Coordination of Public Administration

GREECE / GRECE

Ms Desponia NASAINA, Ministry of Interior

ITALY / ITALIE

Mr Pierluigi TROMBETTA, Diplomatic Advisor to the Ministry for Regional Affairs and Autonomy, Presidency of the Council of Ministers

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI

Mr Paul ROWSELL, Head of Governance Reform and Democracy Unit, Department for Levelling Up, Housing and Communities, Local Government & Communities Directorate, Ministry of Housing, Communities and Local Government, LONDON

UKRAINE

Ms Oksana PAVLIUK, Head of the Unit, Department for local self-government development, territorial organisation of power and administrative-territorial structure; Ministry for Communities, Territories and Infrastructure Development

PARTICIPANTS**PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE COUNCIL OF EUROPE / ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE**

Mr Armen GEVORGYAN, General Rapporteur on Local and Regional Authorities, Member of the Social, Health and Sustainable Development Committee

**CONGRESS OF LOCAL AND REGIONAL AUTHORITIES OF THE COUNCIL OF EUROPE
/ CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX DU CONSEIL DE L'EUROPE**

Mr Roman CHLAPAK, Secretary of the Governance Committee

**CONFERENCE OF INGOS OF THE COUNCIL OF EUROPE / CONFERENCE DES OING
DU CONSEIL DE L'EUROPE**

Apologised for absence

VENICE COMMISSION / COMMISSION DE VENISE

Apologised for absence

GUEST SPEAKERS / INTERVENANTS

Mr Louis MEULEMAN, Director, Public Strategy for Sustainable Development

Ms Natalia KOBYLARZ, Senior lawyer and Environment Coordinator at the Registry of the European Court of Human Rights

Ms Maija FAEHNLE, Senior researcher, Finnish Environment Institute (Syke), Finland

SECRETARIAT

Mr Daniel POPESCU, Head of Democracy and Governance Department / Directorate of Human Dignity, Equality and Governance / Directorate General of Democracy and Human Dignity

Ms Alina TATARENKO – Head of the Democratic Governance Division / Secretary of the CDDG / Directorate of Human Dignity, Equality and Governance / Directorate General of Democracy and Human Dignity

Ms Judith ORLAND, Democratic Governance Division – Directorate of Human Dignity, Equality and Governance - Directorate General of Democracy and Human Dignity

Mr Christophe SPECKBACHER, Democratic Governance Division – Directorate of Human Dignity, Equality and Governance - Directorate General of Democracy and Human Dignity

ANNEXE II

10.00 1.	Ouverture de la réunion	
2.	Adoption de l'ordre du jour	[GT-A(2023)OJ2]
4.	Conférence sur l'administration publique verte et sommet de Reykjavik <ul style="list-style-type: none"> • Discussion sur les acquis de la conférence • Discussion sur les résultats du sommet 	Lien Lien
10.15	Intervention d'experts suivie d'une discussion <ul style="list-style-type: none"> • Louis Meuleman, Directeur, Stratégie publique pour le développement durable • Maija Faehnle, Chercheur principal, Institut finlandais de l'environnement SYKE, Finlande (15min) • Natalia Kobylarz, juriste senior et coordinatrice environnement au greffe de la Cour européenne des droits de l'homme (15 min) 	
3.	Projet de rapport sur l'administration publique verte <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'état des lieux et du projet de rapport • Compilation des réponses au questionnaire de réponse rapide n° 55 • Discussion 	[GT-A(2023)5] [GT-A(2023)6]
13.00-14.30	Pause déjeuner	
5.	Tour de table <ul style="list-style-type: none"> • Tous les membres / participants présentent leurs propositions 	
3.	Projet de rapport sur l'administration publique verte (suite) <ul style="list-style-type: none"> • Suite de la discussion 	
6.	Prochaines étapes	
7.	Questions diverses	
8.	Date de la prochaine réunion (2-3 octobre 2023)	